

Objet : Demande d'approbation du nouveau formulaire de demande de congé

Monsieur le Maire, Olivier CORZANI
Hôtel de ville
12 rue Roger CLAVIER
91700 Fleury-Mérogis

Monsieur Le Maire,

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention sur la mise en place du nouveau formulaire de demande de congé mentionné dans la lettre des agents du mois de janvier.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que, conformément aux usages en vigueur, toute modification ou création de document en lien avec la gestion des congés des agents doit être discutée et approuvée en séance par les représentants du personnel. À ce jour, nous constatons que ce formulaire n'a pas été présenté ni validé dans les instances concernées. Nous déplorons cette situation, car cela va à l'encontre du principe de dialogue social et de transparence qui doivent prévaloir dans les relations entre la direction et les représentants du personnel.

Par ailleurs, nous soulignons qu'il n'a jamais été question de l'introduction d'un nouveau formulaire lors de l'approbation du nouveau règlement des congés. Cela constitue une modification substantielle qui nécessite un vote préalable des représentants du personnel.

Enfin, dans un souci d'équité et d'accessibilité, une fois ce formulaire approuvé en séance et voté, il devra être transmis individuellement à chaque agent. En effet, tous les agents n'ont pas nécessairement un accès facile aux dossiers publics ou aux outils partagés. Ainsi, nous demandons que le formulaire soit accompagné du règlement des congés et distribué personnellement à chaque agent afin de garantir une information claire et homogène.

Nous demandons donc la suspension immédiate de l'utilisation de ce formulaire tant qu'il n'a pas été validé en séance par les représentants du personnel.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et trouver des solutions respectueuses des droits des agents et des principes de concertation.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

La CGT des territoriaux de Fleury-Mérogis